Formation continue



FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU ${f Q}$ UÉBEC

La cardiologie à l'urgence

P OUR TOUT URGENTOLOGUE et médecin de famille, les urgences cardiaques sont un défi quotidien. Que faire avec le patient ? Où faut-il l'orienter ? Vers l'urgence ? Vers un cardiologue ? La décision prise est-elle bonne ? Est-ce la meilleure décision ?

Ce numéro tentera de répondre à ces questions en sélectionnant les entités cliniques les plus fréquemment rencontrées dans une salle d'urgence. Elles ne sont toutefois pas l'apanage des urgences, vous les voyez également bien souvent dans vos cabinets. Ce numéro vous concerne donc tous. Sa lecture devrait vous permettre de poser le



diagnostic, de traiter et d'orienter tout patient qui vous consulte pour une douleur rétrosternale, des palpitations, de l'angor ou une insuffisance cardiaque. Il résume les conduites à tenir à l'heure actuelle sur le plan de l'investigation, du traitement et de l'orientation du patient. Après avoir lu ces articles, vous devriez pouvoir offrir vos services à l'Institut de cardiologie de Montréal, pour ainsi œuvrer à la salle d'urgence comme stagiaire, omnipraticien ou urgentologue!

Un article complémentaire portant sur la fibrillation auriculaire sera publié ultérieurement dans le Médecin du Québec.

Je vous souhaite un plaisir fou à lire ce numéro spécial.

Diane Poirier, m.d. Saint-Hyacinthe

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique. **Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60** %. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.